Listen to this article

Mais ces anges, ces esprits en prison, auront-ils réellement une occasion de s’amender, de profiter de la prédication do Jésus, par son ministère, sa mort et sa résurrection, de quitter le service de Satan et de retourner au service de Dieu? Nous le croyions sincèrement, quoique, d’abord, l’Ecriture

110 Janvier –Mars 1905

nous paraissait muette à cet égard. Mais il n’en est rien. Dieu a un message pour nous à l’endroit de ces anges et du moment où Dieu a quelque chose à nous dire, il nous paraît raisonnable d’écouter. Prêtons donc l’oreille à ce que Dieu a jugé à propos de nous révéler à ce sujet.

L’apôtre Jude nous dit dans le verset 6 de son épître que Dieu enchaîna les anges, qui de la *“ même manière ”* que les Sodomites s’en allèrent après une autre chair “ pour le [ou jusqu’au] jugement du grand jour ”. Ce grand jour est le Millénium, durant lequel l’humanité aussi sera mise à l’épreuve et jugée. Le témoignage de St-Pierre en dit autant (2 Pierre 2 :4), et St-Paul en rappelant aux saints qu’il ne se convient pas pour eux de liquider devant des tribunaux terrestres les difficultés surgissant entre eux, dit en tout autant de termes: ,,*Ne savez-vous pas que les saints jugeront le monde? Ne savez-vous pas que nous jugerons des anges* ***? ”*** — 1 Cor. 6 : 1-4.

Le verbe grec traduit par “ juger ” dans ce passage est ,,*Krino”;* il est de la mêma racine que ,,*Krisis’* traduit Jude 7 par “ jugement ”. Il signifie proprement gouverner, éprouver ou agir avec chaque individu selon ses oeuvres, le punir ou le récompenser suivant le cas, comme cela sera possible lorsque le gouvernement de Christ aura amené chacun à la parfaite connaissance de la vérité. Il demeure donc entendu qu’il appartiendra au Christ (chef et corps) de gouverner et diriger les pécheurs tant du genre humain que du genre angélique, de juger l’humanité

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

déchue, enfermée encore dans la prison de la mort, de laquelle elle est, cependant, rachetée, et les anges ou esprits déchus, enchaînés vivants jusqu’au jugement, à la mise à l’épreuve du grand jour millénaire. ,,Alors les élus, sous la direction de leur chef, examineront leur cause, accorderont la liberté à toujours à ceux qui s’en montreront dignes et condamneront à la mort éternelle ceux qui n’useront pas de la pleine lumière obtenuepour se montrer dignes de vivre encore.

Outre ces trois passages il est souvent fait allusion à une oeuvre de Christ consistant en la soumission des pouvoirs célestes (spirituels) et humains, oeuvre qui pourra s’accomplir lorsque l’élection de l’Eglise sera complète et que le jugement aura commencé. Nous lisons p. ex. (Eph. 1 : 10): “ Pour l’administration de la plénitude des temps, de résumer [réunir ou rétablir sous la domination de Dieu et de sa loi] toutes choses dans le Christ, et celles [les choses *spirituelles* en désordre] qui sont dans les cieux, et celles [humaines] qui sont sur la terre (toutes) en lui”. *(Laus.)* Puis encore: “ Dieu a bien voulu faire habiter toute plénitude en lui, et se réconcilier toutes choses par lui, en portant la paix, par le sang de sa croix, par lui, tant dans les choses qui sont *sur la terre,* que dans celles qui sont *dans les cieux* [les transgresseurs terrestres et célestes]”. — Col. 1 : 20 (trad. *Arnaud).*

Eph. 3: 8-10 nous montre que l’étendue du plan de rédemption a été cachée par Dieu jusqu’à l’âge de l’Evangile. Alors les apôtres furent chargés d’annoncer aux hommes à quelles conditions ceux-ci pouvaient devenir participants de la tâche de Christe, d’exécuter le plan d’amour de Dieu. Et finalement tous les êtres célestes (spirituels) apprendront par l’intermédiaire de l’Eglise l’insondable richesse du don de Dieu (son fils) et les méthodes et les degrés par lesquels Dieu élève toutes ses créatures intelligentes. Voici le texte de cette citation: ,,A moi de beaucoup le moindre de tous les saints, a été accordée cette grâce, d’annoncer parmi les nations la bonne nouvelle de la richesse inscrutable du Christ, et de mettre en lumière devant tous quelle est la dispensation [ou méthode de communication] du mystère caché dès les siècles en Dieu qui a créé toutes choses; afin que *la sagesse* de Dieu, *infiniment variée,* fût [dès] maintenant donnée à connaître aux principautés et aux autorités dans les (lieux) *célestes,* par le moyen de l’assemblée [de l’Eglise]; selon le dessein des siècles [le plan des âges], qu’il a formé dans le Christ, Jésus, notre Seigneur.”

Copyright © Association des Etudiants de la Bible

La sagesse de Dieu, si infiniment variée et son plan de charité contiennent donc des éléments qui regardent les anges, et puisque ses intentions ont pour but de sauver, il est évident qui ce ne sont que les anges ayant besoin d’être sauvés que ce plan peut concerner; c.à d. les anges enchaînés et qui attendent leur jugement au grand jour du Millénium, pour s’y montrer dignes de retourner à Dieu. Ils voient les saints et tâchent de jeter un coup d’oeil dans les secrets que l’Esprit et la Parole ont fait voir aux saints. C’est aussi par ce moyen seul, “ par l’Eglise ” qu’ils peuvent apprendre quelque chose concernant leur avenir, ou ce qui est préparé pour eux dans les immenses richesses et dans la sagesse si diverse de Dieu.

Ces anges condamnés auront beaucoup appris depuis le moment de leur enchaînement; — ils auront vu l’obéissance et l’exaltation du Seigneur (1 Pierre 3: 18-20; 1 Tim. 3 : 16) et celles de ses disciples — qui auront été ,,en spectacle, au monde, *aux* anges et aux hommes” (1 Cor. 4: 9) — ils auront savouré jusqu’à la lie leur condition déplorable qui les séparait de Dieu et des saints anges et les obligeait de vivre ensemble et avec Satan, ils auront craint que la mort qui atteignait l’homme en raison de son péché, ne les atteigne finalement aussi — ,,Est-tu venu pour nous perdre?” disait l’un d’eux. — Marc 1 : 24; Luc 4:3-4; Matth. 8:29.

Mais cette crainte ne prouve nullement que leur supposition fût fondée, pas plus que la croyance des chrétiens de nom en général, selon lesquels les neuf dixièmes des hommes iraient, en mourant, dans d’éternels tourments, prouve qu’il en est réellement ainsi. Satan qui, en présentant aux hommes une caricature du plan divin, leur enseigna à penser du mal du caractère de Dieu, a également usé du pouvoir qu’il exerçait sur les esprits déchus. Il aura évidemment mal représenté aux anges emprisonnés le plan de Dieu à leur égard, comme il le fit aux hommes. Ce n’est point sans cause que l’Ecriture dit de Satan qu’il est le père des mensonges.

Bien à l’encontre de ce que Satan disait, ces anges auront l’occasion de se convertir et alors ceux seulemnt qui s’obstineront à ne pas en profiter seront

111 Janvier –Mars 1905

détruits, anéantis, au même titre que les ressuscités restés récalcitrants. — Es. 45:23; Rom. 14:11 ; Actes 3:23.

Ces anges déchus n’ont point perdu la possibilité de respecter ce qui est meilleur qu’eux. Sous ce rapport ils se distinguent avantageusement des gens pieux du temps de Jésus. Alors que ces derniers, nourris des traditions des pères et méprisant ce qui s’en écartait disaient avec dédain: ,,*N’est ce pas là Jésus, le fils de Joseph?”* (Jean 6 : 42), les démons s’exclamaient*: “ Tu es le Fils de Dieu!”* (Marc 3: 11) Alors que les scribes et leurs fidèles disaient de Jésus: ,,*Il a un démon et il est hors de sens”* (Jean 10 : 20), les démons proclamaient hautement*: “ Je sais qui tu es: le Saint de Dieu!”* — Marc i : 24.

La légion qui avait rendu fou le Gadarénien reconnaissait en lui le Fils du Dieu Très-Hiaut. —Marc 5 :6-7

Ils faisaient, parfaitement la différence entre le pouvoir réel de Jésus et de ses apôtres et le pouvoir prétendu de certains ambitieux qui n’avaient pas l’esprit de Dieu. Tout en respectant ce qui est vrai, ils s’opposaient à ce qui est faux: “ *Je connais Jésus et je sais qui est Paul; mais vous, qui êtes vous?”* répondit l’esprit malin à ceux qui prétendaient exorciser l’homme par lui possédé (Act. 19 :15). Et alors que Juifs et Grecs battaient et lapidaient les messagers de Dieu quand ceux-ci leur annonçaient la bonne nouvelle du salut, quelques-uns d’entre les anges déchus paraissaient disposés à répandre eux-mêmes la bonne nouvelle. L’un suivit Paul et Silas, disant: ,,*Ces hommes sont les serviteurs du Dieu Très-Haut et ils nous annoncent* [à nous, aux anges et aux hommes] *la voie du salut.”* — Actes 16 :17.

Sur quoi repose l’espérance de salut pour les anges?

Mais maintenant une question importante s’élève. Les Ecritures nous montre que l’espérance humaine repose sur le fait qu’une rançon a été donnée pour le péché d’Adam; mais quelle base d’espérance avons-nous pour ces anges? En vertu de quel principe une épreuve peut-elle leur être accordée avec l’espérance de la vie éternelle? Notre Seigneur Jésus mourut-il pour eux?

Le Livre saint ne nous informe pas ainsi. Le sacrifice de rançon est pour l’humanité, le prix équivalent pour l’homme. “ *Car certes,* dit Paul, *ce ne sont pas les anges*

qu’il prit à lui . . ” (Héb. 2 : 16). Puis, les anges ne furent pas sous la condamnation de la *mort* et n’ont donc jamais en aucun sens perdu leur vie, aussi n’ont-ils pas eu besoin d’être rachetés de la mort. L’homme condamné à la mort eût seul été éternellement perdu sans le paiement de la rançon qui lui acquit la résurrection. Il n’en est pas ainsi des anges qui ne conservèrent pas leur origine; ceux-là furent condamnés aux liens et à la prison *..pour le jugement du grand jour”* dans lequel Dieu jugera les hommes et les anges par l’homme qu’il a destiné pour cela (Actes 17 : 31). Par conséquent ils subissent leur châtiment aussi vraiment que L’homme souffre sonchâtiment, quoique les punitions soient d’un genre différent, — **selon** *la sagesse de Dieu si infiniment diverse.*

Si les anges ne devaient pas profiter directement de la mort de Jésus, ils avaient cependant un grand intérêt dans le sacrifice de notre Seigneur. Car si, comme l’homme, ils n’ont pas été rachetés par le précieux sang et qu’ils n’avaient pas besoin de l’être, n’étant pas sous la condamnation de la mort, leur espoir se concentre pourtant dans la puissance dont Il serait récompensé à son exaltation à la nature divine, comme conséquence de son obéissance même jusqu’à la mort. Jésus est maintenant le Seigneur et le Juge de l’humanité morte et mourante comme des anges vivants, lesquels n’ont jamais été sous la condamnation de la mort. — Rom. 14 9.

De même que les anges auront participé aux conséquences de la chute d’Adam, ayant subi la contagion des hommes méchants, ils bénéficieront aussi de la réconciliation accomplie par le sang de la croix.

L’apôtre Paul nous assure qu’il a plu au Père —qui ,,ayant fait la paix [la propitiation, satisfaction] par le sang de sa croix [de Jésus], — de réconcilier par son moyen avec lui [Dieu] toutes choses [hors d’harmonie], tant ce qui est sur *la terre* [les choses *humaines]* que ce qui est dans les cieux [les *anges]”.* —Col. 1 20.

Ces choses sont écrites *,,afin que vous soyez capables de comprendre avec tous les saints qu’elle est la largeur et la longueur, la profondeur et la hauteur, — et de connaître l’amour du Christ, qui surpasse toute connaissance”;* afin qu’en croyant vous vous réjouissiez d’une joie inexprimable. ,,*O profondeur de la richesse et de la sagesse et de la connaissance de Dieu !“* — Eph. 3:17,18; Rom. 11 :33.